

# COMPTE-RENDU DU SYNDICAT SCOLAIRE OGNES - CHEVREVILLE DU 19/06/2017

Sous la présidence de Madame Karine LEGRAND, Présidente,

Étaient présents : Karine LEGRAND, Claudine MASSE, Daniel CRUYPELINCK, Laurent GEOFFROY, Catherine CRAMPON, Aurélie BAUDRY, Jean-Paul RYCHTARIK.

Étaient Absents : Benoît VERKINDEREN.

## 1. Demande d'aide à la préscolarisation :

Madame la Présidente rappelle aux membres du Conseil syndical que le département accorde une aide pour le fonctionnement des classes de maternelle créés au sein des regroupements pédagogique. Elle propose de solliciter comme chaque année cette aide pour 2016-2017.

Le Conseil syndical décide donc d'autoriser Mme la Président à en faire la demande.

Elle ajoute également que les indices de rémunération de l'atsem du RPI, ont été revus à la hausse suite à la revalorisation des rémunérations et des carrières et engendre donc une augmentation de salaire.

## 2. Transport scolaire : demande de dérogation :

Suite à une entrevue avec M. Amand, responsable des transports au Conseil départemental et Madame Jourdan de la société Kéolis, Madame la Présidente informe, après l'avoir découvert par hasard, qu'il est indispensable d'envoyer chaque début d'année scolaire une demande de dérogation pour que l'ensemble des élèves du RPI puissent prendre le bus tout au long de l'année que ce soit pour leur transport vers la garderie, le regroupement des classes pour événement exceptionnel ou bien encore en cas d'absence d'une institutrice. En effet, comme l'a expliqué M. Amand, seuls les élèves qui ne sont pas scolarisés dans la classe de leur lieu d'habitation sont autorisés à prendre le bus pour être couvert par les assurances.

Afin de régulariser pour cette fin d'année, Madame la Présidente a déjà envoyé une demande qui a été accordée par le Département le 18 mai dernier.

L'ensemble des membres du Syndicat scolaire valide cette décision pour qu'une demande de dérogation soit demandée chaque année pour l'ensemble des élèves du RPI.

## 3. Rythmes scolaires :

N'ayant toujours aucunes informations concrètes sur un éventuel retour à la semaine des 4 jours dès la rentrée de Septembre 2017, Madame la Présidente propose, après accord des communes et du conseil d'école :

- D'envoyer à l'inspection académique une demande de dérogation pour un retour de la semaine des 4 jours dès septembre 2017 effet dès la parution du décret du ministre de l'Éducation Nationale.
- D'envoyer un courrier au Conseil Départemental les informant de cette demande pour l'organisation des transports scolaires.

M. Rychtarik propose de joindre aux Conseillers Départementaux, Mme Colin et M. Sellier, copie de ces demandes afin de les tenir informés de nos projets.

L'ensemble des membres présents délibère en ce sens.

## 4. Questions diverses :

### ❖ Bilan conseil d'école du 7 juin 2016 :

Effectif 2017-2018 : Sous réserve d'autres inscriptions :

- Maternelle à Ognès : 19 élèves (7 PS, 4 MS, 8GS)

- Élémentaire à Sennevieres : 21 élèves (9 CP, 9 CE1, 3 CE2)
- Élémentaire à Chèvreville : 18 élèves (13 CM1, 5 CM2)

#### Sorties scolaires :

- Oignes : le 27 juin à la ferme de M. Jean Lefèvre à Oignes suivi de la visite des vergers de Sennevières.
- Sennevières : le 29 juin au parc Carisiolas
- Chèvreville : le 4 juillet à la mer de sables.

Les institutrices de Oignes et Sennevières ont annoncé leur départ du RPI.

#### ❖ Association « Les petites canailles » :

Le 20 mai dernier a eu lieu, à la salle des fêtes de Chèvreville, l'assemblée générale de l'association.

- Tarif : Resté inchangé considérant que le bilan de fin 2016 était positif de 4 144 €.
- TAP : La garderie du vendredi après-midi (sous réserve de la confirmation du syndicat scolaire concernant un éventuel retour à la semaine des 4 jours) est reconduite pour la rentrée 2017, dans les mêmes conditions mais avec cette année une modification au niveau tarifaire pour le tarif « à la carte » qui passe 12 € à 15 par élèves et par vendredi.
- Mercredi après-midi : Un sondage a été réalisé cette année, seulement 7 enfants seraient susceptibles d'être inscrits les mercredi après-midi, dont 4 un mercredi sur 2, l'association rappelle que pour la viabilité du projet 10 enfants minimum sont nécessaires. Ce projet est donc à ce jour non envisageable.
- Le bureau : 7 des 8 membres du bureau ont émis le souhait de ne pas se représenter, n'ayant reçu aucunes nouvelles candidatures, certains membres ont alors renouvelé leur candidature, portant à 4 le nombre de membres pour cette nouvelle année :
  - M. Blanchard Patrice : Président
  - Mme Blanchard Audrey : trésorière
  - Mme Chassigneux / Huy Elsa : secrétaire
  - Mme Blin Nathalie : secrétaire-adjointe

#### ❖ Finances :

Le Syndicat scolaire va bénéficier cette année de 354.33 € au titre de la FCTVA (récupération de TVA sur les dépenses d'investissement faites en 2016).

#### ❖ Remplacement de matériel défectueux au local garderie :

L'association « les petites canailles » a fait part à la mairie de Oignes, par mail du 24 avril dernier, la panne d'un réfrigérateur au local, lequel a été enlevé et remplacé par un nouveau, qui a été gracieusement donné par Madame Magalie Da Silva et M. Mezzano Richard dans les jours qui ont suivi.

*Séance levée à 21h00.*